

Allocution de Michèle Alliot-Marie

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales

Conférence de cohésion pour la Seine St-Denis

Lundi 14 janvier 2008

Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les maires,
Monsieur le Directeur Général de la Police nationale,
Monsieur le procureur,
Monsieur le recteur,
Monsieur le préfet,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui. Je remercie l'INHES de nous accueillir.

Je retrouve avec plaisir des visages devenus familiers au long des réunions de cohésion que j'ai tenues, ou des visites de terrain que j'ai effectuées dans tout le département.

Dès mon arrivée à la tête du ministère de l'intérieur, j'ai souhaité rencontrer les élus, habitants, commerçants, associations, acteurs publics, dans un esprit d'écoute, d'ouverture et de coopération. Je voulais entendre et comprendre les difficultés que vous m'avez exprimées.

Je n'ai pas choisi le 93 par hasard. Je l'ai choisi parce que ce département passionnant et diversifié a des problèmes forts d'insécurité mais aussi des potentiels élevés. Son taux de criminalité reste le second de France après Paris, très au-dessus de la moyenne nationale, en dépit des efforts de tous, et des progrès constatés. La délinquance générale y a été stabilisée en 2007, celle de voie publique a reculé de 4,4 %.

Je ne me résous pas à la fatalité de l'insécurité.

Donnons-nous les moyens de la faire reculer encore. Nous sommes, chacun dans son domaine et dans son rôle, les maillons d'une chaîne de la sécurité, qui va de la prévention à la répression. La tranquillité et la sécurité sont les premières de nos libertés, celles sans lesquelles aucun progrès personnel ou collectif ne peut se concevoir.

Aujourd'hui, nous pouvons, ensemble, franchir une étape significative pour renforcer la chaîne de la sécurité et donc la qualité de vie des habitants de Seine-Saint-Denis. J'ai besoin de chacun d'entre vous.

Parler de responsabilité partagée signifie que je ne m'exonère pas de celle du ministre de l'intérieur. Vous me l'avez dit, je l'ai constaté sur le terrain, l'Etat, la police, peuvent mieux faire encore. Nous le devons.

Quels que soient nos efforts, ils ne seront rien si nous ne savons pas redonner confiance. Confiance de la population dans sa police. Confiance de la police dans la population. Confiance dans l'Etat, garant des droits et des libertés.

Si nous signons ce pacte de confiance réciproque, alors ensemble nous pourrions isoler, mettre à l'écart la minorité nuisible à la paix publique, au bénéfice de la tranquillité de tous.

J'ai bien conscience que c'est à l'Etat, et pour ce qui me concerne en premier lieu à la police, de montrer l'exemple. Ce pacte de confiance exige des policiers et des agents de l'Etat, je le sais et ils le savent, une bonne intégration, une démonstration quotidienne de compétence et d'efficacité, un comportement irréprochable.

Depuis plusieurs mois, nous avons travaillé sur la base de ce que vous m'avez dit, de ce que j'ai vu, des incompréhensions mutuelles qui se sont fait jour, des attentes et des propositions que vous avez exprimées.

Tout ne relève pas du ministère de l'Intérieur : l'emploi, le logement, les transports, l'animation, la formation, échappent pour l'essentiel à notre domaine de compétence. Ce sera l'objet du plan banlieue. Mais rien ne pourra être durablement et efficacement mis en œuvre sans garantie de sécurité, sans rétablissement de l'autorité de l'Etat.

Le plan d'action que je vais mettre en œuvre en Seine-Saint-Denis, pourra servir de référence voire de modèle pour d'autres départements.

L'amélioration repose sur trois piliers:

- Plus de policiers disponibles ;
- Des policiers mieux intégrés dans leur environnement ;
- Une coopération accrue avec les acteurs publics et privés de la chaîne de la sécurité.

Vous êtes nombreux à me l'avoir dit. Loin de rejeter la police, vous voulez des policiers davantage présents et visibles sur le terrain. C'est d'ailleurs leur vocation. Pour y parvenir, je veux recentrer les effectifs sur leur "cœur de métier" et adapter leurs modes d'action.

Pour neutraliser la minorité de délinquants avérés qui favorisent leurs trafics en suscitant le désordre et l'insécurité, les policiers doivent être sur le terrain, et disposer des moyens appropriés, adaptés aux particularités de la délinquance locale.

Des policiers recentrés sur leur métier :

C'est d'abord de leur disponibilité qu'il s'agit.

* La vocation des femmes et des hommes qui s'engagent dans la police n'est pas de tenir des emplois administratifs. Ce n'est pas le même métier. Ce sont autant de policiers qui ne sont pas dans les rues.

Un plan national de remplacement est prévu dès le budget 2008 et plus encore dans la future LOPSI. Il permettra de redéployer un volume important de gradés et gardiens.

J'ai conscience que ce problème est particulièrement prégnant en Seine St-Denis. Un effort significatif y sera donc fait. Sur 200 postes administratifs aujourd'hui tenus par des actifs, 100 seront remplacés en deux ans. Ils regagneront ainsi le terrain.

* Un nouvel effort sera également entrepris pour soulager le travail des policiers, et améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes, en augmentant la place des travailleurs sociaux dans les commissariats.

Jusqu'à présent, un seul poste de travailleur social était contractualisé, à Aulnay Sous Bois. Cette année, 6 postes budgétaires supplémentaires seront intégralement financés par l'Etat. 5 communes nouvelles ont déjà engagé le processus de recrutement grâce à des subventions allouées dès 2007 en anticipation de 2008 : Epinay, Gagny, Bondy, Clichy sous Bois, Rosny sous Bois.

Avec 7 circonscriptions ainsi dotées d'un travailleur social, la DDSP disposera d'un personnel qualifié permettant de couvrir un tiers de ses implantations territoriales. En signalant aux services sociaux, les mineurs qui ont commis un délit, même d'apparence banale, ils permettent une action immédiate de protection, de prévention et d'accompagnement de ces jeunes. Comme l'a récemment souligné un avis du Conseil national des Villes, nous pouvons ainsi les empêcher d'entrer dans la spirale de la délinquance.

L'Etat ne peut aller plus loin dans ce domaine qui n'est pas de sa responsabilité propre, mais je ne doute pas que le Conseil Général aura à cœur d'appuyer et d'amplifier cette démarche.

* Une autre charge pèse sur la disponibilité des policiers de Seine-Saint-Denis, la sécurité des grands évènements.

Je sais combien cette question est sensible pour les élus. Ils m'en ont largement fait part. Et il n'est pas faux de dire que les matchs au Stade de France et les salons nationaux ou internationaux au Bourget, n'ont pas à être uniquement sécurisés par les effectifs de Seine-Saint-Denis.

La nouvelle mission de coordination zonale du Préfet de Police permettra non seulement de mutualiser des forces, mais aussi d'éviter la pénalisation des services locaux par le prélèvement d'effectifs.

Dès la fin de ce mois, votre DDSP sera soulagée des conséquences des grands matchs du stade de France sur ses effectifs, notamment pour la gestion de la circulation. Le Préfet de Seine-Saint-Denis conservera naturellement la responsabilité du dispositif. 76 policiers au minimum, et parfois près de 200 selon les évènements, cesseront d'être prélevés dans les commissariats pour chaque service d'ordre lourd au stade de France.

Ce soutien de la Préfecture de Police s'appliquera également pour les salons du Bourget, Eurosatory, la fête de l'Humanité...

Des policiers sur le terrain

Des policiers plus disponibles, ce sont des policiers davantage présents sur le terrain. Mais aussi, je le souhaite, des modes spécifiques de présence.

Dans certains quartiers bien délimités choisis pour leur sensibilité à la délinquance et aux violences urbaines, des unités particulièrement formées à l'activité en milieu difficile seront créées.

Ces unités territoriales de quartier seront composées d'une dizaine de volontaires ayant au moins deux années d'ancienneté. Elles participeront en liaison avec les autres unités, aux missions d'urgence comme le 17 Police/Secours. Elles assureront une présence visible et dissuasive sur des points fixes, des opérations de recherche du renseignement opérationnel, des contrôles d'identité, l'identification et l'interpellation des auteurs d'infractions.

Soyons clairs, il ne s'agit pas de refaire des postes de police de proximité. Ces unités seront sur le terrain pour faire respecter l'autorité de l'Etat et le respect de la loi, là où il le faut et à l'heure où il le faut. Elles ne généreront aucune implantation immobilière nouvelle, coûteuse pour la disponibilité opérationnelle.

Ce dispositif expérimental commencera en mars. L'effectif total atteindra en mai 30 volontaires sélectionnés. Trois périmètres seront concernés : plusieurs quartiers de Clichy/Montfermeil dont le chêne pointu, le bois du Temple et les bosquets ; "le Franc Moisin/Bel Air" à St-Denis ; "les 4000" à La Courneuve.

Je souhaite qu'une relation particulière s'instaure entre ces unités et les élus. Ceux-ci doivent être mieux informés de l'action de la police, et participer pleinement à la définition des priorités d'action.

Parallèlement, les autres effectifs locaux accentueront leur présence sur le terrain. Des patrouilles équestres seront également mises en place, notamment sur les parkings en surface.

Les réponses seront adaptées aux problèmes spécifiques du département.

L'expérience le montre : il n'est pas nécessaire d'avoir partout, en permanence, une accumulation de forces statiques. Notre réponse doit être parfaitement mais strictement adaptée aux troubles constatés, au premier rang desquels les violences urbaines.

* Nous devons disposer d'effectif aguerris à ces violences, connaissant les territoires d'intervention et, mieux encore, leur population.

C'est tout le sens des compagnies de sécurisation que j'ai décidé de créer. Comptant plus d'une centaine d'hommes, affectées dans les D.D.S.P, ces unités agiront à l'échelle de l'agglomération, mais aussi, en cas de nécessité, à l'extérieur des frontières départementales. Il s'agira d'unités constituées, avec un recrutement sélectif, et une formation adaptée aux violences urbaines.

J'ai décidé d'implanter la première d'entre elle en Seine St-Denis avant la fin du semestre.

* Quels que soient nos moyens et nos modalités d'actions, rien ne sera possible sans une action déterminée contre les noyaux durs de délinquance.

Vous me l'avez dit. Des minorités de délinquants et de trafiquants ont intérêt à l'échec de toute politique de cohésion et de progrès. De ceux-là aussi, je veux mieux m'occuper ; mais pas de la même manière.

La lutte contre les trafics, au premier rang desquels celui des stupéfiants est l'une de mes priorités pour 2008. Pour cela, je compte sur l'action des services d'enquête et sur l'impact du développement de la vidéo protection.

Un nouvel élan doit être donné aux GIR. Je réunis à cette fin la semaine prochaine leurs chefs au ministère. La Seine St-Denis bénéficiera au premier chef du renforcement de cette action.

Au-delà des GIR, les services spécialisés doivent pouvoir se consacrer pleinement à leur mission contre l'insécurité locale, sans être chargés d'investigations parfois longues et fastidieuses sur des faits éloignés de leur vocation.

A ma demande, le Directeur Général de la Police Nationale a étudié avec le ministère de la Justice, une convention délimitant clairement les compétences respectives des enquêteurs de la Direction Centrale de la Police Judiciaire et de la Direction Centrale de la Sécurité Publique. Cette convention vient d'être signée. La Sûreté Départementale de votre DDSP va donc désormais pourvoir se consacrer sans ambiguïté aux seules questions de délinquance locales.

* Autre moyen de lutte contre la délinquance et les trafics : la vidéo-protection.

Le plan d'action que j'ai récemment présenté, vise à tripler le nombre de caméras de la voie publique. Pour aider les collectivités locales, j'ai proposé aux communes de cofinancer sur le fonds de prévention de la délinquance, le raccordement de leurs centres de supervision aux salles de commandement des forces de sécurité.

En Seine St-Denis, sur 1,2 million d'euros octroyés par le FIPD, les deux tiers ont été consacrés en 2007 à la vidéo protection. Ils ont permis de financer 21 dossiers dans 16 communes dont Clichy sous Bois, Montreuil, Pavillons sous Bois, Noisy le Grand, Aubervilliers, Drancy... Je souhaite que d'autres communes adhèrent à ce dispositif.

Certains maires se sont inquiétés de l'utilisation des fonds de 2007. Qu'ils soient rassurés. Toutes les communes qui ont bénéficié de subventions l'année passée pourront continuer à les utiliser durant tout le premier semestre 2008. En 2008, le FIPD poursuivra cette dynamique.

Voici les nouveaux moyens humains et financiers, les nouvelles modalités de lutte contre la délinquance que je mets à la disposition de la Seine-Saint-Denis. Mais je ne saurai me contenter de plus de police pour répondre à vos attentes.

Le deuxième pilier de mon plan d'action concerne la qualité de l'intégration des policiers dans le département, et de leurs relations avec la population.

Nombre d'entre vous, lors de mes déplacements, m'ont fait part de l'incompréhension mutuelle qui pouvait exister entre police et population. Elle est porteuse de défiance, voire de tension. Une meilleure connaissance réciproque des policiers et des habitants est nécessaire, essentielle. J'y attache une importance toute particulière.

Des formations, préparations et échanges peuvent y contribuer. Une attention spécifique doit être portée aux plus jeunes des policiers, mais une véritable intégration dans l'environnement ne peut faire l'économie d'une politique de fidélisation des effectifs.

Améliorer le lien police/population commence sur le terrain

Plusieurs démarches vont être conjuguées pour renforcer la connaissance réciproque.

- *Il s'agit d'abord d'améliorer la connaissance du quartier avant même la prise de poste*

Deux semaines de stage d'adaptation avant la prise de poste existent déjà pour les effectifs affectés en Seine St-Denis. Ils rencontrent alors les acteurs départementaux et les représentants de la Justice. Elles sont indispensables, mais insuffisantes pour découvrir les spécificités du quartier d'affectation.

Une troisième semaine de découverte et de rencontres sera désormais organisée, dans les circonscriptions d'affectation. Je souhaite qu'elle soit menée en lien avec les municipalités. Ce sera l'occasion, pour les maires, d'expliquer la géographie et la sociologie de leurs communes. Ce sera l'occasion pour les autres acteurs de la vie locale, élus, gardiens d'immeuble, agents municipaux, chefs d'établissements scolaires, représentants des principales associations, de rencontrer ces policiers nouvellement arrivés, de partager leur connaissance du terrain. Ce sera par là-même l'occasion de tisser les premiers liens de la chaîne de la sécurité, au plus près des réalités.

- *Pour consolider les liens au quotidien, une nouvelle fonction de délégués à la cohésion police - population, va être créée*

La jeunesse et le manque d'expérience d'effectifs affectés dans les secteurs difficiles peuvent constituer un obstacle à la qualité des relations avec les habitants. Aussi, des réservistes seront recrutés spécifiquement pour occuper des fonctions de délégués à la cohésion police – population, dans certains quartiers. Ils constitueront des liens et des relais facilement accessibles aux habitants et commerçants qui sauront où et quand les joindre. Ils mèneront des réunions de cohésion dans leur quartier.

- *Si les policiers peuvent insuffisamment connaître la population, l'inverse me semble tout aussi vrai.*

Le rôle de la police, c'est d'assurer la sécurité et de garantir les libertés de chacun, d'affirmer l'autorité de l'Etat. Son action mérite d'être mieux connue et valorisée. Trop souvent courent des rumeurs. La désinformation est pratiquée sciemment par certains pour nuire à l'image de la police et réduire son efficacité dans la lutte contre les trafics.

Je veux la vérité pour tous. La Préfecture et la Direction Départementale de Sécurité Publique donneront les informations relatives aux opérations menées aux médias locaux et sur des sites Internet accessibles au public. Les opérations réussies ou ayant retenu l'attention y auront toute leur place, l'action menée sera expliquée et exposée à sa juste valeur.

- *La méconnaissance des jeunes est grande en ce qui concerne les policiers, au point d'être remplacée par des a priori caricaturaux.*

Il est classique d'évoquer une rupture entre les jeunes et la police. Je dirais plutôt entre certains jeunes et la police. La majorité des adolescents comme le reste de la population, souhaite vivre, travailler, se distraire en toute tranquillité.

Quoiqu'il en soit, nous devons combler ce fossé. Il est d'autant plus paradoxal que la plupart des policiers locaux sont tout aussi jeunes que les fameux jeunes qui les rejettent...

J'ai donc demandé que des jeunes policiers, gardiens de la paix ou adjoints de sécurité au profil comparable à celui des élèves, puissent, en liaison avec le rectorat de Créteil, exposer dans les classes de collège la réalité des métiers de la sécurité. Des mesures identiques seront prises avec la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris. Un support audiovisuel sera réalisé pour appuyer cette démarche. Lors des journées Police-Nation, les classes d'établissements scolaires difficiles feront en priorité l'objet de rencontres et de visites.

Fidéliser des agents expérimentés dans votre département

Il est paradoxal de constater, qu'alors même que ce département est réputé difficile, beaucoup de fonctionnaires peu expérimentés y sont affectés. C'est d'ailleurs une difficulté récurrente en Ile-de-France. Dès que leur ancienneté le leur permet, les agents de l'Etat, dont les policiers, cherchent ailleurs des lieux aux conditions d'exercice et de vie moins difficiles, et assez logiquement, dans la région dont ils sont originaires.

Pour mettre fin à ces affectations de "sorties d'école", je veux développer une véritable stratégie de fidélisation des effectifs. Elle comprend des mesures professionnelles, qui seront naturellement soumises à des discussions avec les organisations syndicales, mais aussi des mesures d'aide à la vie personnelle.

- *Au plan strict de l'exercice professionnel, je vais proposer aux organisations syndicales des aménagements des règles d'affectation, de recrutement et d'avancement*

Un mode de recrutement déjà utilisé ailleurs est envisagé : le concours à destination exclusivement francilienne. Les postulants auront tous vocation à être affectés, sans ambiguïté et donc sans attente déçue, en région parisienne pour 8 à 10 ans. Parallèlement, serait retenue une durée d'affectation minimale dans le département du premier poste, et non dans le SGAP qui par nature est très large.

En contrepartie, pour des gradés et gardiens de Sécurité Publique ainsi recrutés dans des secteurs difficiles comme la Seine St-Denis, il me paraît logique et nécessaire de prévoir des déroulements de carrière accélérés, reconnaissant ainsi l'expérience professionnelle obtenue. Sur ces différents sujets, la concertation sera engagée avec les organisations syndicales dès cette semaine.

- *J'ai demandé que soit accru l'effort entrepris en faveur de la vie quotidienne des fonctionnaires de ce département*

Cette aide concernera classiquement le logement et les places en crèche. Mais je veux aussi progresser sur une piste nouvelle, celle de l'emploi contractuel des conjoints dans des postes administratifs.

Pour le logement, je rappelle l'existence des réservations et le partenariat avec l'Union Nationale de la Propriété Immobilière. Ce dispositif, qui prévoit la location à tarif préférentiel de logements privés, avec garantie de paiement assurée par l'administration en Ile-de-France, a été étendu à toute la France grâce à une convention que j'ai signée fin novembre.

On constate de plus en plus, et malheureusement les agressions hors service en témoignent, combien il est difficile pour des policiers, des pompiers, et même pour leurs familles, de vivre au cœur de leur périmètre d'exercice professionnel. Pour autant, ils ne peuvent pas subir des heures de route.

J'ai donc demandé au préfet de solliciter plusieurs maires pour organiser une sorte de bourse des logements. Elle permettra de proposer aux policiers affectés dans une ville, un logement dans une des communes voisines.

Je veux également étendre les prêts à taux zéro, trop peu utilisés, alors qu'ils constituent un facteur majeur d'installation durable. Pour les crèches, le nombre de places adaptées aux horaires de travail atypiques, est insuffisant. En plus de l'augmentation des places dédiées (50 pour la Seine St-Denis en 2008), la préfecture a reçu instruction de se rapprocher du secteur privé pour rechercher des accords. Un accord sera recherché avec la société "chaperon rouge" qui développe cette année trois projets dans le département.

Enfin, l'emploi des conjoints, est un facteur important d'amélioration du pouvoir d'achat. Je veux arriver à ce que des fonctions administratives soient réservées, dans les services, pour un recrutement contractuel local qui leur serait offert en priorité. C'est là une évolution majeure de la place des contrats dans la fonction publique. Ma volonté est d'avancer et s'il faut modifier des textes, je ferai en sorte qu'ils le soient.

Vous le voyez, la police et moi-même sommes prêtes à bien des évolutions pour renforcer le lien avec la population, et contribuer ainsi mieux encore à la chaîne de la sécurité. Pour autant, la police ne peut pas tout. Je le sais. Le troisième pilier du pacte de confiance que je propose associe les différents services de l'Etat.

Lors des réunions de cohésion, j'ai tenu à associer l'éducation nationale, la Justice, les associations, les entreprises. Ce n'était pas par politesse républicaine, mais bien pour travailler avec chacun. Je vous remercie de votre contribution et de vos réflexions. Elles m'ont permis d'avancer dans de nombreux domaines, et d'ouvrir de véritables perspectives en matière d'insertion et de cohésion.

L'éducation

Les métiers de la sécurité, en pleine expansion, offrent des débouchés potentiels réels aux jeunes des quartiers. Contrairement à une idée reçue, ces professions, y compris les métiers de police, ne sont pas destinés à d'autres, issus de lieux différents, au profil éloigné.

La consolidation du lien police/population, jeunes/police passe aussi par un recrutement local qui ne déroge pas au principe républicain du concours.

C'est le concours qui garantit l'accès le plus juste à l'emploi, même si aujourd'hui, il remplit imparfaitement son rôle. Dans ce cadre républicain, qui est celui de l'excellence, je veux que les jeunes de Seine-Denis puissent accéder aux emplois, à tous les emplois, de la police. Celui de commissaire de police comme celui de gardien de la paix.

Plusieurs lycées en zone d'éducation prioritaire ont signé une convention avec l'Institut d'Etudes Politiques de Paris pour préparer le concours d'accès. Le concours de commissaire de police se présente au Niveau Master, donc après Science Po ou un autre Master. Des commissaires de polices viendront expliquer l'attrait de leur métier à ces jeunes qui préparent Sciences-Po pour qu'ils présentent beaucoup plus naturellement le concours de commissaire. Je pense que nous aurons à l'avenir beaucoup plus de commissaires de police issus de ces quartiers.

S'agissant des jeunes qui souhaitent passer le concours de gardiens de la paix, le GRETA va financer, sur les crédits de la politique de la ville (70 000 €), une formation de préparation d'environ 3 mois. Elle concernera dès mars prochain 30 jeunes présélectionnés au niveau BAC ou BTS. Un ancien proviseur du département participera au pilotage de cette opération. Elle sera reconduite chaque année.

Par ailleurs, dès la rentrée prochaine, une classe de bac-pro "sécurité-prévention" sera ouverte au lycée Eugène Delacroix à Drancy. Mon collègue, Xavier Darcos Ministre de l'Education Nationale à qui je l'ai demandé l'a accepté. Ce baccalauréat professionnel, par le contenu de ses enseignements, est un atout évident pour préparer le concours de gardien de la paix ; il permet aussi un accès privilégié aux métiers de la sécurité du secteur privé. Dans deux ans, puisque un bac-professionnel se prépare en deux ans, nous aurons des bacheliers résidants en Seine-Saint-Denis. Et je suis sûre qu'ils pourront ainsi réaliser leurs ambitions personnelles.

Je souhaite aller encore au-delà. Je veux faire de la police un véritable ascenseur social d'intégration, en développant des formes plus ouvertes et diversifiées de recrutement.

Dans cet esprit, le nombre de postes cadets de la police nationale va passer en 2 ans de 13 à 40 dans le département. Ce sont donc trois fois plus de jeunes adolescents, qui pourront à leur majorité intégrer ce dispositif. Pour l'instant seul le Lycée Rabelais de Dugny assure cette formation et je remercie son équipe pédagogique. Un autre lycée en accueillera à la rentrée prochaine pour des formations en alternance

Par ailleurs, pour atténuer l'impact sélectif des concours, un nouveau contrat attractif financièrement et renouvelable, sera proposé pour les Adjoints de Sécurité. Je compte donc élargir la tranche d'âge concernée, et porter ces contrats à une durée de 2 fois trois ans, avec une aide à l'intégration dans la police. Je veux changer l'horizon professionnel des ADS. Ils ont choisi de servir la sécurité des Français durant une période donnée. Ce choix les honore. Il nous impose de les aider à la reconversion dans une autre branche de la sécurité s'ils ne souhaitent pas intégrer la police à l'issue de leur contrat.

La Justice

Vous le savez, je l'ai dit et répété, je ne suis pas de ceux qui opposent police et justice.

L'action des services de police ne saurait en effet être pleinement satisfaisante sans une continuité de la chaîne pénale. Je remercie le Procureur François Molins, avec qui - je tiens à le souligner- nous avons remarquablement travaillé, de son engagement dans ma démarche de chaîne de la sécurité.

Dans le domaine de la prévention, je sais que le TGI va organiser en avril, en liaison étroite avec l'inspection d'académie et le casier judiciaire, une journée au cours de laquelle il recevra de 700 à 800 jeunes au palais de justice, pour leur expliquer le fonctionnement de la Justice et leur rappeler les règles de la citoyenneté.

Dans la lutte contre la délinquance, Monsieur le Procureur, votre engagement à nos côtés, notamment dans les trois quartiers (Bosquets et autres quartiers de Clichy/Montfermeil, Franc Moisin et les 4 000) qui expérimenteront le dispositif d'unités territoriales, est précieux.

Votre proposition de mettre en place une cellule de veille qui permettra au Parquet d'intensifier et de généraliser la réponse pénale, en particulier pour les incendies de voiture et les agressions de policiers et pompiers, est le témoignage de notre détermination commune. Je ne doute pas de son effet dissuasif sur les délinquants.

La coopération entre police et justice a, elle aussi, considérablement progressé. Le renforcement de la confiance mutuelle suppose que les décisions de justice soient véritablement exécutées et le soient dans des délais utiles. Sur ce plan, si les délais d'exécution, notamment en ce qui concerne les peines d'emprisonnement fermes, ont considérablement progressé ces derniers mois, des problèmes demeuraient.

L'accord trouvé entre le Procureur et le DDSP prévoit que la direction départementale de la sécurité publique assurera désormais un suivi de l'exécution des extraits de jugement envoyés dans les commissariats de police et s'attachera à vérifier qu'ils sont systématiquement exécutés dans un délai ne dépassant pas deux mois. Ce système sera en place avant la fin du mois de janvier. Il garantira l'exécution réelle et rapide des décisions. Il aura lui aussi un effet dissuasif sur tous ceux qui pensaient pouvoir facilement passer à travers les mailles du filet.

Autre exemple de coopération entre police et justice, le parquet de Bobigny a proposé de participer, à la demande du DDSP, à la formation des futurs OPJ en leur assurant une formation au droit pénal général et à la procédure pénale pendant 14 semaines. Je sais combien cette formation constitue un investissement important en temps et en énergie. Je tiens à remercier les magistrats qui l'assureront.

Je veux solennellement remercier les services de police et de justice pour leur travail. Il est exemplaire de ce que nous pouvons réussir, par delà les habitudes et les préjugés, lorsque nous sommes tous déterminés à agir dans le même sens.

Les associations

Je n'oublie pas que l'Etat et les collectivités locales ne sont pas seuls à agir pour la cohésion. Je connais, et j'apprécie à sa juste valeur, le rôle actif des associations qui s'engagent au quotidien. Elles effectuent un travail remarquable. Je salue particulièrement les plus petites d'entre elles. Sans véritables structures, elles agissent par l'engagement de quelques uns, le plus souvent

bénévoles. Ce travail remarquable ne doit pas être entravé par les contraintes administratives ou freiné par l'incertitude de leur soutien.

Je connais leurs difficultés. Celles liées à la mission qu'elles se sont fixées bien sûr, mais celle aussi liées aux inquiétudes sur leur devenir et leur pérennité. Elles ont été nombreuses à me faire part des problèmes qu'elles rencontraient car elles devaient fonctionner sans savoir si leurs subventions seraient bien versées à temps, si elles seraient reconduites l'année suivante.

Je suis heureuse de l'annoncer : 160 d'entre elles ont d'ores et déjà été retenues pour un conventionnement pluriannuel à compter de 2008. Les conventions seront signées au cours des deux premiers mois de l'année. Elles seront accompagnées de subventions représentant environ 3 millions d'euros sur les 9,8 millions d'euros du total de l'enveloppe du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

L'insertion et l'emploi

La République ne doit abandonner aucun de ses enfants au bord du chemin. Les craintes de certains jeunes sur leur propre avenir sont le terreau de leur défiance vis-à-vis de la société, et certains utilisent à dessein cette crainte pour les entraîner dans la délinquance ou la violence.

Je ne saurai m'exonérer de la responsabilité qui doit être celle de tout politique, de promouvoir l'insertion et l'égalité des chances. J'ai donc décidé d'engager résolument mon ministère dans des actions concrètes en faveur des jeunes des quartiers réputés difficiles.

J'ai reçu la semaine dernière des représentants d'entreprises du bâtiment, des services et de la distribution, ayant des implantations dans votre département et dans le Val d'Oise, pour leur faire part de notre engagement. En retour, ils sont tous prêts à recruter des jeunes issus des quartiers, qui leur seraient présentés dans une démarche partenariale avec le ministère de l'Intérieur. Je signerai au printemps une convention qui fixera les modalités de cette coaction au service de l'insertion.

Ensuite, parce que j'ai de la suite dans les idées, j'ai décidé d'associer le ministère de l'intérieur à l'Etablissement Public d'Insertion de la Défense (EPIDe), que j'avais créé au ministère de la Défense. Ce dispositif permet de donner une éducation comportementale, civique et scolaire, ainsi qu'une préformation professionnelle à des volontaires de 18 à 21 ans, le plus souvent profondément désocialisés, dans les centres "défense 2^{ème} chance". Il a fait ses preuves.

Je signerai donc une convention avec l'EPIDe, qui accueillera, dès février, 100 jeunes de Seine St-Denis et du Val d'Oise dans ses centres "défense 2^{ème} chance" du grand bassin parisien. Dans le panel de formations proposées figureront les métiers de la sécurité. La préparation aux fonctions d'Adjoint de sécurité et donc à l'accès facilité au métier de gardien de la paix, en fera partie, et des interventions de policiers actifs ou réservistes dans les centres seront organisées. Il en sera de même pour la branche sécurité incendie et les fonctions de sapeur pompier.

La recherche de jeunes intéressés pour les intégrations de février est dès maintenant conduite par les services de l'emploi, de l'Education Nationale et par les vecteurs locaux de communication.

Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Directeur Général de la Police nationale,
Monsieur le procureur,
Monsieur le recteur,
Monsieur le préfet,
Mesdames et Messieurs,

Vous pouvez le constater, les mesures que je viens d'évoquer sont concrètes et à la hauteur des ambitions que j'ai pour ce département. J'en attends un réel renforcement du lien de confiance entre la population et la police, entre l'Etat et la population.

Je sais que cet objectif sera atteint au prix d'un fort investissement de tous les maillons de la chaîne de la sécurité, et avec un comportement exemplaire d'effectifs parfaitement formés. J'ai d'ailleurs demandé, au plan national, que soit engagé un renforcement de la formation initiale et continue des policiers dans les domaines du comportement, du discernement et de la déontologie, avec une implication permanente des divers niveaux de la chaîne hiérarchique.

Des images caricaturées, déformées, ne doivent pas cacher le dévouement de ceux qui œuvrent sans relâche au service de la tranquillité et de la sécurité de tous. Je recevrai d'ailleurs prochainement 13 policiers et 7 pompiers au Ministère pour leur remettre la médaille pour actes de courage et de dévouement. Pourquoi ? Simplement parce qu'ils ont sauvé des vies. Le 22 décembre, en intervenant sur le gigantesque sinistre de Noisy le Sec qui a vu une barre d'immeuble s'effondrer, ces policiers et pompiers ont, au péril de leur propre sécurité, permis que 80 personnes soient sorties de l'immeuble, toutes saines et sauvées.

C'est cela aussi les forces de sécurité, en Seine St-Denis, celles avec lesquelles je suis certaine que vous aller construire un nouveau pacte de confiance et d'avenir.

Mesdames, messieurs

Ce pacte de confiance que je vous propose, il ne pourra se réaliser qu'avec chacune et chacun d'entre vous. La démarche de cohésion et de renforcement du lien entre la police et la population que j'ai initiée trouve aujourd'hui un premier aboutissement, qui n'est finalement que le début d'une nouvelle relation, plus sereine et plus productive. Je la mènerai dans d'autres départements, mais ce n'est pas pour autant que j'estime mon travail en Seine-Saint-Denis achevé.

Je demande au préfet de tenir à son niveau, chaque trimestre, de telles réunions de cohésion. Il devra me rendre compte de l'évolution de la situation. Ensemble, nous évaluerons les dispositifs et les expérimentations lancées, pour les modifier ou les généraliser.

Je sais pouvoir compter aussi sur la détermination de chacune et chacun d'entre vous pour construire et faire vivre cette chaîne de la sécurité. Je vous en remercie.